

Envoyé en préfecture le 06/04/2021
Reçu en préfecture le 06/04/2021
Affiché le 08/04/21
ID : 027-212702542-20210326-D15-DE



COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 26 Mars 2021

Conseil municipal du	26 Mars 2021	Délibération N°	2021-15
----------------------	---------------------	-----------------	----------------

Étaient présents : MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Franck LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Mathieu MARCAL, Jean-Nicolas MASSON, Jacky CAPEL, Mmes Valérie BRANDIN BEGHIN, Ingrid MARCELPOIL, Patricia BRAY, A-M TURMEL, Nadège COMORET

Absents excusés : M. Ludovic SOULARD, Mme Laurence HUZE, Déborah DOMINGUEZ

Pouvoirs : M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN

Mme Laurence HUZE a donné pouvoir à M. Michel PHILIPPE

Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN

N.B : la Loi n° 2020-1379 du 14/11/2020 proroge l'état d'urgence jusqu'au 01/06/2021 inclus, et stipule que concernant les réunions de Conseils municipaux, un membre du Conseil municipal peut être porteur de 2 pouvoirs.

Membres en exercice **15** Présents **12** Votants **15**

Conseil convoqué le 19/03/2021

Secrétaire : M. Jean-Nicolas MASSON

Votes Pour : **12**

Contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion au moment du vote du compte administratif 2020.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L' EXERCICE 2020

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver ce dernier

Décision : Acceptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Raphaël NORBLIN

